



Synthèse

Session 2 du colloque « Quelles ressources pour nourrir les villes ? »

1^{er} février 2013

« Villes-campagnes : concurrence entre usages des ressources ? »

Rapporteurs : Cédric Burgun, Camille Maffezzoli, Camille Aouinait (Étudiants IPAD-ISAM, IRC/Montpellier SupAgro)

Pierre Donadieu, agronome-géographe à École nationale supérieure de paysage Versailles Marseille, étudie la question des politiques publiques des paysages en Europe à travers les relations entre agriculture, nature et ville.

Les problématiques liées à l'espace montrent une concurrence sur l'espace entre les usages urbains et les usages agricoles. La ville transforme par sa présence l'agriculture qui est à proximité. Ces transformations sont liées à différents facteurs : au type de consommateur et à l'évolution de la consommation. Les éléments de contexte qui réinterrogent l'agriculture sont les crises alimentaires urbaines. Comment ces différents modèles vont coexister dans la même ville et vont rendre différents services aux acteurs ?

Plusieurs scénarios ont été imaginés pour caractériser le devenir de l'espace agricole et la façon dont cet espace est utilisé par les agriculteurs : en dehors du marché urbain, avec le marché urbain et en dehors du monde agricole. La prise en charge du sol dépend des services que souhaitent rendre les acteurs qui en ont la charge. L'échelle d'analyse choisie par Pierre Donadieu correspond aux régions urbaines, pas seulement l'agglomération mais aussi les infrastructures au cœur des villes.

En France, il existe des cadres réglementaires et législatifs destinés à protéger l'agriculture et les espaces verts. L'achat est très efficace et deux outils importants peuvent être décrits pour faire passer des espaces privés dans le domaine de la communauté publique : taxe des départements permettant de racheter les espaces agricoles et naturels, et décider de l'occupation des sols. La protection dépend de la volonté politique et se justifie par des raisons historiques ou d'intérêt commun.

Premier modèle : dominance des marchés agroalimentaires nationaux et internationaux. Agriculture conventionnelle avec peu d'influence du marché urbain pour l'orientation des usages agricoles, car dépendant du marché global.

Second modèle : proximité alimentaire et adaptation des structures agricoles (ex. de la cueillette, des nouveaux marchés de vente directe). La propriété du sol est à moitié publique, moitié privée. Jardins familiaux sur des terres publiques ou privées, ou sur des zones protégées.

Troisième modèle : espace de propriété publique dévolu aux loisirs, ou espace privé avec convention d'utilisation, généralisé dans les zones urbaines. Influence de la ville et

du tourisme sur l'adaptation des services rendus par les sols. Apparition d'une agriculture ayant d'autres fonctions que la stricte alimentation.

Cela implique de repenser le métier d'agriculteur. Il s'agit de penser des exploitations multifonctionnelles orientées vers le marché urbain où le relai serait pris par les services d'espaces vert, créant des espaces publics et rendant des usages sociaux. Cela passe par une réappropriation citoyenne des espaces et une pérennisation de l'usage du foncier vers une nouvelle place de l'agriculture dans la ville de demain.

Selon **Cheikh Oumar Ba**, socio-anthropologue, directeur exécutif de l'Initiative prospective agricole et rurale (Sénégal), la fonction de l'agriculture est double : nourrir les populations rurales et urbaines et créer des emplois. Néanmoins, dans de nombreux pays africains, les autorités n'ont pas une vision positive de l'agriculture, avec pour conséquence la mise en place de systèmes dont la viabilité, la reproductibilité et la durabilité sont remises en question. Pour l'Etat, l'agriculture doit permettre de dégager des devises. Les politiques agricoles mises en place après les indépendances n'ont pas remis en cause le modèle colonial basé sur l'extraversion de la production. Or il doit aussi s'agir de dégager des revenus agricoles suffisants afin de permettre de fixer des populations en leur garantissant un niveau de vie stable. L'enjeu est de taille, car en zone rurale, la croissance démographique bat son plein en Afrique de l'Ouest. La transition démographique a été inachevée et le nombre de jeunes demandeurs d'emploi ne cesse de croître. L'agriculture apparaît être un recours incontournable pour les Etats africains afin de satisfaire à cette demande.

Pour l'agriculture, un des défis est notamment d'augmenter la productivité et élever sa part dans les PIB nationaux. Par exemple, il faut permettre via l'investissement le renouvellement du matériel agricole. Il s'agit de transformer tant l'aval que l'amont de la filière, via la formation des agriculteurs et l'éducation. L'amélioration de l'agriculture passe aussi par une meilleure gouvernance foncière. La question de l'accaparement des terres est centrale. Il en va de la souveraineté alimentaire des pays et de leur stabilité économique et politique.

La fracture entre monde rural paysan et monde de la recherche et de l'industrie doit être résorbée. Reconnecter l'amont et l'aval, c'est trouver les moyens de développer les chaînes de valeur et la répartition de revenus. Pour cela, il faut améliorer l'accès des agriculteurs aux financements. Il faut recréer du lien entre producteurs et filières.

Un point clé est aussi que l'Afrique ne doit pas et ne peut pas suivre un modèle agricole qui n'est pas reproductible. Il paraît inimaginable, au vu des enjeux démographiques et urbains, que seulement 4 % de la population travaille dans l'agriculture. L'industrialisation n'est pas et ne semble pouvoir être suffisante pour capter la nouvelle main-d'œuvre. Il y a urbanisation sans que les villes n'offrent assez de travail aux nouveaux arrivants. Les villes ont été posées comme le paroxysme du développement, comme des cœurs sociaux. Mais elles ne répondent pas dans leur configuration actuelle aux enjeux de développement de l'Afrique de l'Ouest. Les Etats doivent reconsidérer le rôle clé que doit jouer l'agriculture dans son développement économique et dans sa sécurité politique, sociale et économique.

Sara Fernandez, agronome, Institut francilien recherche, innovation et société/ École des hautes études en sciences sociales, explique que l'eau fait l'objet de nombreux

conflits entre les différentes visions et les différents usages des acteurs, entre les ayants droits et les prétendants à l'usage.

Elle donne l'exemple de cours d'eau dans le sud-ouest de la France et des débats autour des débits d'objectifs d'étiage (DOE), débits au-dessus desquels tout fonctionne bien : les milieux sont satisfaits. Le rapport des populations aux cours d'eau est le fruit de l'histoire et de représentations. En résulte un compromis dans le partage de l'eau.

L'Agence de l'eau Adour-Garonne développe une façon particulière d'articuler l'eau et les usages. La comparaison des différentes options pour gérer les articulations des usages a contribué à les dépolitiser. D'un côté, les systèmes halieutiques sont très impactés par les rejets en ammoniac dans l'eau au-dessus d'un certain niveau. De l'autre, des acteurs historiques de l'industrie chimique et agricole dont le pouvoir structurant est tel que leurs pratiques ne sont pas négociables. Il s'est donc agi pour l'agence de l'eau de définir un débit minimum permettant de ne pas dépasser une concentration maximum en ammoniac. Avec l'augmentation du pouvoir des normes françaises et européennes, l'Etat a pu obliger EDF à relâcher de l'eau pendant les périodes d'étiage, sans compensation.

La science intervient dans la compréhension et la modélisation des systèmes hydrauliques. Il s'agit de trouver des compromis avec une autre compréhension des systèmes hydrologiques. Pour le canal de la Neste par exemple, il s'agit d'impliquer les populations et d'utiliser les données hydrologiques pour démontrer l'intérêt d'une pensée systémique et de négocier avec les ayants droits. Le savoir hydrologique permet de montrer les impacts et ainsi montrer aux acteurs ce qu'ils ont à y gagner et qu'ils ne seront pas pénalisés. Il s'agit avant tout de coordonner amont et aval des cours d'eau autour d'un projet et d'une vision systémique commune.

L'exemple des usines de dessalement de l'eau à Barcelone, dans le contexte des années 1960 du développement des technosciences et de la baisse du coût de l'énergie vient montrer l'enjeu pour certains de dissocier l'eau de son espace. Ainsi, l'aval n'a plus à négocier avec l'amont et les territoires peuvent s'affranchir de la pluviométrie. C'est une nouvelle culture de l'eau, vers des solutions qui coutent moins en termes de négociations.

Les travaux de prospective du plan d'eau, entamés par la dynamique de réflexion nationale et internationale sur l'environnement, sont le produit indirecte de la conférence des Nations unies de Stockholm sur l'environnement et le développement du début des années 1970. Le message stratégique est le suivant. On peut réduire significativement les tensions sur l'eau malgré l'augmentation de la population et des surfaces irriguées, par une amélioration de l'efficacité des usages de l'eau.

Les indicateurs ont un rôle clé à jouer dans les prises de décision stratégiques autour des usages de l'eau. Il s'agit de mettre les systèmes hydrologiques en variables et en modèles et de montrer les liens de cause à effet. Mais les experts créent des indicateurs en fonction des valeurs qui sont les leurs. Les indicateurs répondent à des enjeux stratégiques et politiques.

Des hypothèses lourdes émergent derrière ces indicateurs. C'est ainsi par exemple qu'est né le concept d'« eau virtuelle », où les pénuries se gèrent grâce au commerce international. D'autres indicateurs alternatifs invitent à reconsidérer la question de la pénurie non plus en termes de quantité d'eau disponible mais en fonction des conditions permettant aux pays de s'adapter à la pénurie : institutions, régime de propriété, échelle pertinente d'analyse et règles normatives pour gouverner les questions de pénuries.